



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sang

Question écrite n° 109465

Texte de la question

Mme Cécile Dumoulin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le fait que certains centres de transfusion sanguine refusent un don du sang des personnes souffrant de fibromyalgie, et ceci dans le cadre du « principe de précaution ». Aussi, l'association Fibromyalgie France s'interroge sur de telles pratiques et demande que des raisons officielles soient portées à la connaissance de ces malades pour justifier ce refus. Elle souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109465

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5337

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)